

Image not found or type unknown



information sur une zone "NBA"

Par **juloluna**, le **21/04/2011** à **22:48**

bjrs, nous voulons acheter un terrain de 8800 m2 ,et le couper en cinq parcelle pour réaliser cinq habitations individuelles , mais il se trouve sur zone "NBA" , après une demande de "CU" il s'avère que celui ci est alimenté en eau et électricité donc pour nous ok pour être viabilisé . ns savons également que le "PLU" de la commune doit etre révisé cette année et le maire après exposition du projet nous a confirmé que le cos du terrain changera . ma question .. pouvons nous avant l'achat et donc avant le nautaire découper le terrain NBA en cinq parcelle ? la règlementation le permet elle ?
quelle est la bonne manière pour acheter ce terrain ?